



## ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE

Dans le contexte sanitaire actuel et compte tenu des mesures de restriction de déplacement et de rassemblement prises par les pouvoirs publics, le Directoire du 6 mai 2020 a décidé que, conformément à l'ordonnance 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et au décret 2020-418 du 10 avril 2020, **l'Assemblée Générale Mixte de SYNERGIE convoquée le 18 juin 2020 à 10h30, au siège social de la Société situé au 11, avenue du Colonel Bonnet, 75016 Paris, se tiendra exceptionnellement à huis clos**, sans que les actionnaires ou les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents, que ce soit physiquement ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle.

L'avis de réunion est publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du mercredi 13 mai 2020 (bulletin n°58).

Les modalités relatives à la tenue de cette Assemblée Générale et au vote figurent dans cet avis.

Les documents et renseignements concernant cette Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires et publiés sur le site internet de la société dans les conditions prévues par la réglementation.

Les modalités d'organisation de l'Assemblée Générale pourraient évoluer en fonction des impératifs sanitaires et/ou légaux. En conséquence, les actionnaires sont invités à consulter régulièrement la rubrique dédiée à l'Assemblée Générale sur le site internet de la Société.

SYNERGIE  
Société Européenne au capital de 121.810.000 euros  
Siège social : 11 avenue du Colonel Bonnet 75016 PARIS  
329 925 010 RCS PARIS

[www.synergie.com](http://www.synergie.com)